

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 173672 - Le statut de la mention de la basmalah (au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux) au début de la sourate du Repentir

---

### question

Devrions nous prononcer la basmalah au cas où nous lisions la dite sourate à partir de son milieu? Pourquoi la sourate n'est pas précédée de la basmalah?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, une des règles de lecture du Coran veut que le lecteur récite la basmalah avant de commencer la lecture d'une sourate. La sourate 9 fait exception à cette règle.. L'imam an-Nawawii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Il convient d'observer régulièrement l'habitude consistant à réciter la basmalah avant de commencer chaque sourate depuis son début, à l'exception de la sourate du Désaveu (baraa'a). Car la plupart des ulémas ont dit que la basmalah est un verset du Coran écrit au début de toutes les sourates à l'exception de baraa'a. Si on récite la basmalah, on peut être sûr d'avoir lu complètement le Coran ou la sourate. Dans le cas contraire, on aurait omis une partie du Coran, selon le plus grand nombre (des ulémas). Extrait de Tibyaan fii aadab hamalatil Qour'an (100). Si on lit une partie de la sourate autre que son commencement, on n'est pas tenu de prononcer la basmalah car il suffit dans ce cas de prononcer la formule de demande de protection divine contre Satan (isti'aadha). Cependant, il n'y a aucun inconvénient de prononcer la basmalah. Pour davantage d'informations, voir la réponse donnée à la question n° [21722](#).

Deuxièmement, la cause de l'omission de la basmalah au début de la sourate du Repentir est que

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

les Compagnons (P.A.a) ne l'ont pas mentionnée dans l'original qu'ils ont transcrit en emboitant le pas en cela au Commandeur des Croyants, Outhmane ibn Affan (P.A.a). At.-Tirmidhi a cité dans ses Sunan à l'aide de sa propre chaîne qu'Ibn Abbas avait dit à Outhmane:

-«Qui est ce qui vous a poussé à placer la sourate 8 al-anfaal qui fait partie des mathanni (les longues sourates) juste avant la sourate 9 al-baraa'a qui fait partie des mi'līne (sourates qui compte cent versets) sans les séparer par la phrase : au nom d'Allah le Clément , le Miséricordieux? Qui est-ce qui vous a poussé à placer la sourate 8 parmi les Sept Longues Sourates?

-«Il arrivait au Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) des moments où il recevait la révélation d'une sourate comptant de nombreux versets. A la descente de la révélation, il appelait celui qui se trouvait près de lui et lui disait: **Mets ces versets dans la sourate où l'on parle de telle ou telle chose. Quand un verset lui était révélée, il disait: mettez ce verset dans la sourate où l'on mentionne telle ou telle chose. Or al-Anfaal fut l'une des premières sourates révélées à Médine tandis que baraa'a fait partie des dernières révélations coranique et les deux sourates abordent des thèmes similaires et j'ai cru qu'elles constituaient une seule unité puisque le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) décéda sans nous avoir expliqué qu'elles étaient de deux sourates séparées. Voilà pourquoi les ai mises ensemble sans écrire entre elles une ligne comportant : au nom d'Allah le Clément le Miséricordieux et l'ai placée dans les Sept Longues.** Extrait des fatawa de la Commission Permanente (4/225).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Ce qui est juste, c'est qu'il n'y avait pas la basmalah entre les sourates 8 et 9 car la basmalah est un verset du livre d'Allah le Puissant et Majestueux. Quand le Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) ne donnait pas l'ordre de la mettre entre deux sourates, on ne la mettait pas. C'est le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) qui désignait son emplacement et disait : mettez la basmalah ici. Or dans le cas des sourates 8 et 9, il n'a pas donné l'ordre d'écrire la basmalah entre elles.**

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Aussi ne l'ont-ils pas écrite. Cependant, on peut dire: étant donné que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a pas désigné l'emplacement de la basmalah entre les deux sourates, pourquoi les a-t-on séparées? Pourquoi n'en ont-ils pas fait une seule sourate? Nous répondons en disant qu'ils n'en ont pas fait une seule sourate puisqu'ils avaient douté quand à la question de savoir si elles constituaient une seule sourate ou deux sourates distinctes. Dès lors, ils se dirent: nous allons marquer une pause entre les deux sourates sans mettre la basmalah. Voilà la juste explication de la non mention de la basmalah entre les sourates en question. Extrait de Liguaa al-bab al-maftouha, n° 18.

Allah le sait mieux.